

Pour une FRANCE et une EUROPE actives en faveur de solutions de paix dans les conflits

Situation

La situation dans le monde, le danger des armes nucléaires, la poursuite de guerres meurtrières, la persistance de dictatures, la répression massive contre des populations et des personnes qui luttent pour leurs droits, l'état des relations internationales, tout incite à ce que la France agisse résolument en faveur de solutions de paix, de désarmement, de démocratie et de justice sociale partout dans le monde, sans pour autant participer à la volonté de domination qui caractérise les interventions des grandes puissances.

En effet nombre de ces conflits résultent de la volonté de contrôler, d'exploiter voire de piller certaines régions en particulier dans les pays du Sud où les puissances économiques, financières et/ou étatiques n'hésitent pas à organiser et instrumentaliser des conflits latents qui résultent souvent des découpages dus à la colonisation.

En matière de droit international, la sécurité humaine, économique et sociale, des individus et des peuples doit se construire en s'appuyant sur les principes et droits énoncés dans la Charte de l'ONU et leur déclinaison dans les 8 axes de la culture de la paix.

La non-mise en œuvre du désarmement nucléaire est un facteur de conflits.

En matière de prévention des conflits, la communauté internationale s'est dotée d'outils multilatéraux (ONU, OSCE, UA...). Par ailleurs de nombreuses ONG jouent un rôle important visant à faire intervenir les peuples sur ces questions.

Nous saluons le grand élan d'aspiration à la liberté et à la démocratie que représente le mouvement des peuples de Tunisie, d'Égypte, de Syrie, du Yémen, de Libye. Les peuples d'Amérique latine se sont aussi engagés dans des processus de démocratisation et de transformations sociales.

Le recours unilatéral, hors ONU, par certains pays, au blocus à l'égard d'autres, est illégal et rejeté par l'Assemblée Générale de l'ONU qui, pour ce qui concerne Cuba, a dénoncé à l'unanimité de ses membres (sauf les USA et Israël) le blocus dont est victime ce pays depuis 50 ans. Le maintien de la base-prison militaire de Guantanamo, est hors de toute légalité.

Propositions

La politique de la France doit reposer sur les principes de la Charte de l'Onu. Comme l'indique le Parlement Européen dans un vœu adopté en septembre 2005, la résolution des conflits et la promotion d'une sécurité humaine passent par « un engagement en faveur d'une ONU forte, rappelant qu'un multilatéralisme authentique constitue l'outil le plus approprié pour relever les défis, résoudre les problèmes et éloigner les menaces auxquelles la communauté internationale est confrontée ». Aussi, l'ONU qui a un budget pour la paix égal à 1% des dépenses mondiales d'armement doit avoir des moyens à la hauteur des enjeux. .

Pour le Mouvement de la Paix, toute intervention militaire

étrangère doit être sous mandat et contrôle de l'ONU. Nous appelons à la dissolution de l'OTAN.

En conformité avec le droit international et les Résolutions de l'Onu conformes à sa Charte, la France doit participer à des contingents d'interposition et de maintien de la paix, sous commandement ONU exclusivement.

Les troupes étrangères en Afghanistan, dont les françaises, doivent intégralement être placées sous mandat et commandement de l'ONU et évacuer le pays à bref délai pour laisser place à l'aide civile et humanitaire internationale en faveur des populations et à un processus immédiat de concertations pour aboutir à l'arrêt des combats et à la mise en œuvre par la société afghane du processus de démocratisation.

La France doit passer, en Afrique, de la pratique néo-coloniale de la FrançAfrique à des relations de partenariat à égalité et de coopérations mutuellement avantageuses. Cela passe par l'abandon des bases militaires, des interventions de soutien à des dictatures et des blocages des évolutions démocratiques, parfois sous couvert de conventions d'assistance.

Elle doit évacuer toutes ses bases militaires situées hors du territoire national.

Au sein de l'UE et à ses frontières, il faut valoriser tout pas vers la consolidation de la paix (Irlande du Nord, Balkans), exiger l'évacuation des troupes turques de Chypre, le démantèlement des bases militaires étrangères à l'UE et la dissolution des pactes agressifs hérités de la guerre froide.

Le droit d'autodétermination des peuples, les libertés fondamentales des populations et des personnes sont à défendre sans complaisances avec les pouvoirs qui y portent atteinte que ce soit pour les peuples tchéchène, tibétain, kurde ou au Darfour et au Sahara Occidental.

Il faut que cesse, partout la privatisation des armées, le recours à des mercenaires sous-traitants dans les conflits, toutes choses qui alimentent la guerre, laquelle devient en tant que telle une marchandise obéissant aux lois du marché.

Nous demandons à la France de soutenir le travail de la Commission spéciale de l'Onu créée pour combattre cette évolution néfaste.

Pour résoudre la crise iranienne nous demandons que, conformément aux conclusions de la dernière conférence du TNP, les puissances nucléaires s'engagent dans la mise en œuvre effective d'une Convention de désarmement nucléaire multilatéral et concerté et réunissent la commission prévue pour mettre en place au Moyen et Proche Orient une Zone exempte d'armes nucléaires